

guerre du Vietnam—le côté américain—est enfin dévoilé par les informations de Radio-Canada, bien qu'il y ait encore d'énormes lacunes dans les nouvelles courantes que les Canadiens devraient recevoir par leur propres réseaux de radio et de télévision.

Permettez-moi de citer un éditorial de la *Gazette de Montréal* du 10 janvier 1968:

Le Vietcong a beaucoup intensifié sa campagne de terreur contre la population civile du Vietnam du Sud en 1967, le nombre des meurtres et des rapt s'étant accru de jour en jour... Un total de 3,820 civils ont été tués par les Vietcongs, contre 1,618 l'année précédente. En 1967, 5,368 civils ont été victimes de rapt comparé à 3,507 en 1966.

Pendant trois ou quatre ans, Radio-Canada n'a cessé de nous signaler les innombrables atrocités qu'auraient entraînées les bombardements américains; on a fait grand état des gaz toxiques qui auraient été employés; on a multiplié les photos de pauvres enfants sans défense qu'auraient mutilés les forces américaines. Mais, quand il s'agit des 3,820 civils, hommes, femmes et enfants, tués délibérément dans les villages, de sang-froid, par les Vietcongs, dans une campagne de terreur tragique et absolument barbare, contraire à toutes les règles de la guerre moderne actuellement acceptées par les pays civilisés, les bulletins de nouvelles, les émissions d'affaires publiques de Radio-Canada n'en soufflent pas mot.

M. le vice-président adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais ses propos ne concernent pas l'article 2 du bill et l'amendement à cet article qui sont à l'étude. Je lui demanderais de borner ses remarques à l'article en délibération.

Une voix: C'est l'article qui permet un débat général.

M. Stafford: Monsieur le président, j'estime parler de la politique de radiodiffusion pour le Canada. L'article 2 du bill mentionne la politique, les services, et comporte des données recouvrant toute une gamme de programmation de même que le développement de l'unité nationale et la poursuite de l'unité canadienne, et je prétends que mes remarques sont à propos.

L'hon. Mlle LaMarsh: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Alors qu'un autre occupait le fauteuil, le comité a convenu que l'on permettrait d'abord tous les discours d'ordre général et que l'on s'attacherait ensuite aux points particuliers des alinéas de l'article 2. Peut-être Votre Honneur n'était-elle pas à la Chambre à ce moment-là. A moins que le comité ne convienne d'une certaine façon de procéder, nous ne pourrions disposer de cette question. J'espère que les

[M. Stafford.]

membres du comité conviendront de s'attacher d'abord aux questions d'ordre général et, ensuite, aux alinéas, lorsque tous les membres de la Chambre seront épuisés. A mon sens, c'est ce que mon estimable ami est en train de faire.

M. le vice-président adjoint: A l'ordre. Je sais que le comité est convenu d'étudier d'abord l'article 2, mais je doute que l'énumération des victimes de la guerre du Vietnam s'y rattache. Cependant, le comité fait ses propres règles.

• (9.20 p.m.)

M. Stafford: J'aimerais continuer. Nous n'avons pas ici de programmes spéciaux comme il en existe ailleurs sur toutes les horreurs qui se commettent. Notre organe de radiodiffusion ne nous donne pas une idée exacte de cette guerre tragique qui, comme vous le diront tous les membres plus ou moins importants de notre délégation à la Commission internationale de contrôle qui ont été au Vietnam, a été conçue, déclenchée et dirigée dès le début, comme elle l'est encore, par le Vietnam du Nord. Notre nouveau projet de loi doit assurer que les nouvelles ne seront plus censurées ainsi à l'avenir.

Avant Noël, j'ai attiré l'attention des députés sur l'abus flagrant que l'on fait des nouvelles concernant les États-Unis et sur l'anti-américanisme évident du personnel préposé aux émissions de nouvelles et d'affaires publiques à Radio-Canada. Malgré une certaine amélioration, on trouve encore des exemples frappants d'anti-américanisme, alors que les nouvelles devraient être présentées de façon directe et instructive.

Je tiens à citer les exemples suivants car non seulement le bill doit-il s'assurer que Radio-Canada dessert le Canada efficacement dans ce domaine mais il est essentiel que les nouveaux dirigeants de la Société soient mis au courant de certains abus de cette organisation et aient une meilleure idée de ce qui les attend. Comme représentants élus du peuple canadien, reponsables en dernier ressort de la radiodiffusion au Canada, nous faisons face à une tâche à laquelle aucun de nous ne peut se dérober.

Rien n'illustre mieux le danger de certains reportages qu'une revue de fin d'année diffusée par la Société Radio-Canada le 2 janvier, au cours de laquelle le correspondant de Radio-Canada à Washington, Knowlton Nash, successeur apparent du célèbre James M. Minifie, reconnu pour son anti-américanisme, a dit aux Canadiens en termes non équivoques à quoi il faut s'attendre aux États-Unis en 1968.

M. Nash dirigeait les discussions d'un groupe de correspondants de Radio-Canada à l'étranger. Chacun d'eux a dit ce qu'il pensait de la